Fraîcheur à Ouessant

du mercredi 9 juin au dimanche 13 juin 2027

Organisateur : Alain Bourgeois	Niveau : **Moyen**
Avec accord : **Oui**	
Effectif maximum : **8**	

Niveau et esprit

Je vous propose un séjour sur deux Îles (Ouessant, Molène). Qui voit Ouessant voit son sang, qui voit Molène voit sa peine.

Nous randonnerons sur l'île d'Ouessant la lointaine, l'île de Molène et le GR 34. Nous formerons un groupe de 8 personnes dans la bonne humeur. Pour information, le sentier autour d'Ouessant et sur le GR 34, est parfois escarpé. De bonnes chaussures de randonnée sont recommandées, un équipement d'été de bord de mer et des sandales de plage ou bottes pour marcher sur le tombolo à marée basse. Ne pas oublier le maillot de bain, si la mer d'Iroise n'est pas trop froide.

Programme

Mercredi,

A notre arrivée à Brest, bus pour Le Conquet et bateau pour Ouessant. Installation à l'auberge de jeunesse et visite du village de Lampaul. Courses pour nos pique-niques.

Jeudi,

Randonnée sur la côte nord de l'île d'Ouessant. Une quinzaine de kilomètres de randonnée pour cette journée, entre terre et mer.

Vendredi,

Départ vers 10h pour l'île de Molène par bateau. Vers 11h traversée à marée basse (en fonction des horaires et du coefficient) pour l'île de Ledenez Vraz. Randonnée sur les deux îles. Une dizaine de kilomètres pour cette journée. Retour en bateau à Ouessant.

Samedi,

Randonnée sur la côte sud de l'île d'Ouessant. Une quinzaine de kilomètres entre terre et mer.

Dimanche,

Retour de bon matin par bateau sur le continent (Lanidut ou Le Conquet), en fonction des horaires de bateau. Randonnée sur le GR 34 du village Le Conquet à la plage de Le Trez Hir (une douzaine de km) ou Lanidut à Plounoguer par le GR34, une quinzaine de kilomètres. Un taxi nous déposera à Brest.

Fin de notre randonnée au pays d'Iroise.

Equipement

Prévoir l'équipement du randonneur en été, un coupe vent imperméable (la météo est parfois capricieuse en Bretagne). Un drap sac. Des chaussures de randonnée adaptées à vos pieds.

Transport

ALLER : le jeudi 9 juin, gare Paris Montparnasse - gare de Brest. Départ 7h35, arrivée 11h44

RETOUR : le dimanche13 juin, gare de Brest - gare Paris Montparnasse. Départ 19h22, arrivée 23h04.

Chaque participant prend en charge son billet de train et sera informé des horaires de bateau pour Ouessant ultérieurement. Je vous donne rendez-vous à 7h en gare de Paris Montparnasse devant le quai de départ du train ou en gare de Brest.

Participation aux frais

190 Euros, comprenant : l'hébergement, le petit déjeuner, un transport local, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais de l'organisateur (hébergement, transport).

Ne comprenant pas : Les dîners, les déjeuners, les en-cas et boissons, le transport A/R depuis Paris et les transports en bateau (50 Euros A/R). Prévoir 20 à 30 Euros pour les dîners à Lampaul.

Hébergement et repas

Gite d'étape, Chambre en dortoir.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 26 mars 2027** selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les conditions d'annulation et de remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.